

Equipe enseignante : Mmes Valentin, Mézerette, Louchart, Denis, Guidicelli

Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale: M. Bieth (excusé)

Représentants des parents d'élèves :

- Titulaires : mesdames Helmreich, Saadaoui, Lainé, Gondart, Bousquet

Equipe municipale :

M.Joviado, maire de la commune

Mme Guerrero, adjointe chargée des affaires scolaires (excusée)

M.Higounet, coordonnateur

Le présent conseil d'école débute à 18h00.

Madame Valentin tient à remercier les membres du conseil pour leur présence et leur implication. La présentation des membres est faite, madame Valentin souligne l'arrivée de nouveaux parents au sein des représentants au conseil d'école.

A – Conseil d'école et règlement intérieur

1 - Le conseil d'école : sa composition, ses compétences

➤ COMPOSITION :

Le Conseil d'école est une instance officielle, constituée pour 1 an. Il se réunit 3 fois dans l'année afin de traiter des questions relatives à l'école.

Il est constitué ainsi :

- L'équipe enseignante (y compris un membre du R.A.S.E.D),
- Les représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école,
- Le maire et le conseiller chargé des affaires scolaires,
- Le Délégué Départemental Education Nationale. A ce jour, ce poste n'est pas pourvu.
- L'Inspecteur de l'Education Nationale peut assister de droit aux réunions du conseil.

➤ COMPETENCES : Sur proposition de la directrice de l'école, les membres du conseil d'école :

- vote le règlement intérieur, les modifications de rythmes scolaires;
- donne son avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école ;
- est consulté sur l'utilisation des moyens alloués à l'école, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants (notamment pour ce qui concerne le PPMS) ;
- adopte le projet d'école ;
- est consulté sur l'utilisation des locaux en dehors du temps scolaire ;

Les questions pédagogiques relèvent de la compétence du Conseil des maîtres et ne donnent lieu qu'à une information.

L'ordre du jour est établi par la directrice qui en adresse un exemplaire à chaque membre au moins 8 jours avant la date de la réunion.

Après chaque séance, un procès-verbal est dressé par la directrice et contresigné par la secrétaire de séance, aujourd'hui madame Denis.

Ce procès-verbal est transmis à monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale ainsi qu'au maire de la commune.

Un exemplaire est affiché sur le panneau d'affichage de l'école. La diffusion auprès de chaque famille de ce procès-verbal sera effectuée par le biais du site de l'école et transmis version papier sur demande écrite via les cahiers de liaison.

RESULTAT DES ELECTIONS :

Sur 213 électeurs inscrits, 108 personnes ont voté et 95 suffrages ont été exprimés (soit 13 bulletins blancs ou nuls).

Les 5 sièges à pourvoir ont été attribués à l'ABC qui a obtenu 100% des suffrages exprimés.

La directrice note une participation en baisse cette année puisque l'on est à un taux de participation de presque 50,7% contre 59% l'année dernière.

2 – Vote du règlement intérieur

Modification relative aux entrées et sorties de manière à être en adéquation avec la situation actuelle.

La modification est la suivante :

« > **Accueil - récréation - Sortie** :

Les accueils, les récréations et les sorties des enfants sont assurés par le personnel enseignant.

Les parents ou personnes désignées accompagnent l'enfant jusqu'au portail désigné le matin et l'après-midi. Les enfants sont alors pris en charge par un adulte (enseignante ou Atsem) pour rejoindre la classe.

Les enfants arrivant au portail à 9h00 ou à 13h45 seront accompagnés par le personnel de surveillance.

Les enseignantes se tiennent toujours à la disposition des parents sur demande écrite pour un entretien individuel.

A 12h00, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les enfants déjeunant à la maison sont amenés au portail par leur enseignante afin d'être remis à leur famille.

A 11h40 le mercredi et à 16h05, les sorties se font au niveau du portail désigné correspondant au niveau de classe. Les enseignantes remettent les enfants à la personne désignée. »

La modification est adoptée à l'unanimité.

Nous remercions à nouveau la mairie qui met à disposition du personnel le matin pour assurer la surveillance des 3 entrées.

Nous remercions également les familles qui suivent très correctement les directives qui leur sont transmises (entrées, sorties, suivi maladie, réactivité en cas d'appel).

Beaucoup d'envois se font par mail depuis ce début d'année du fait du contexte particulier. Certains mails sont retournés ; les parents doivent veiller à fournir une adresse mail fonctionnelle et la transmettre à l'enseignante de leur enfant.

B – Volet fonctionnement

1 - Travaux et équipements :

Equipement :

- Aménagement classe 3

Le mobilier de la classe 3 a été quasiment entièrement livré. L'aménagement de la classe 3 se fera durant les congés d'automne selon le plan laissé à disposition par madame Guidicelli. Un retour sera fait au prochain conseil d'école.

2 - Hygiène et Sécurité

- Hygiène :
 - o Ménage

Nous notons cette année une problématique sur le ménage. Un problème en début d'année sur les toilettes notamment. Il a fallu plusieurs relances de la société pour noter une amélioration.

Dans les classes, le ménage n'est pas optimal (traces de peinture, poussières, papiers au sol)

Nous souhaiterions que des solutions soient trouvées pour que le ménage soit optimisé et permette d'accueillir dans de meilleures conditions les jeunes enfants qui sont très souvent amenés à travailler au sol par exemple.

Monsieur Joviado est conscient de cette problématique et a reçu le prestataire actuel. Nous sommes face à un changement d'équipe avec un gros souci de recrutement sur les postes d'entretien. Monsieur Higounet propose dans un premier temps de tenir un cahier de liaison Ecole/Prestataire sur lequel seront notées les observations. Un bilan régulier sera effectué avec la responsable de secteur afin d'optimiser le ménage.

Les enseignantes notent une bonne volonté de la part de la personne en charge du ménage mais une expertise technique qui n'est peut-être pas suffisante et en tout cas qui ne répond pas aux attentes et aux exigences liées à l'entretien d'une école maternelle.

Un point ménage sera à l'ordre du jour du prochain conseil d'école.

- Sécurité :

- o exercice incendie du 1^{er} trimestre
 - Date : mardi 28 septembre à 10h10.
 - Enfants prévenus la veille : écoute sonnerie pour les PS, visualisation du trajet
 - Exercice qui s'est très bien déroulé tant pour ce qui est des réflexes des adultes encadrants que pour les enfants (sortie organisée, sans pleur, respect des consignes) (1'10 enfants hors bâtiment ; 2'30 : au point de rassemblement)
- o exercice PPMS du 1^{er} trimestre
 - Date : mardi 12 octobre à 10h00
 - Enfants prévenus la veille
 - Communication famille faite via le cahier de liaison

- Bilan positif également. Tous les élèves ont adopté un comportement en adéquation avec l'exercice. Les personnels adoptent également les bons réflexes. La policière municipale était présente lors de cet exercice.

L'objectif de ces exercices de sécurité est de développer une culture de la sécurité en limitant leur caractère anxiogène. Les élèves de PS notamment pour lesquels il s'agissait d'une première expérience, se sont très bien comportés, ils ont appréhendé ces deux exercices avec sérieux.

3 – Divers

- Bilan de la coopérative scolaire
 - Bilan coopératif arrêté au 31 août 2021 positif, solde de 6949.39 euro. Solde important lié au fait que l'année dernière, peu de sorties ont pu se faire du fait de la situation sanitaire
 - Subvention mairie de 1300 euro
 - Cette année, nous ferons un appel aux dons aux familles car l'école s'engage dans divers projets qui vont imposer des financements de bus conséquents.
- Communication école/ famille

Les parents d'élèves souhaitent savoir si un trombinoscope du personnel peut être mis à disposition. En effet, cela permettrait de mieux connaître tous les adultes qui peuvent intervenir auprès des enfants sur le temps scolaire et sur le temps périscolaire.

Madame Valentin prend note de cette demande. Un trombinoscope du personnel : enseignantes/ atsems et animateurs périscolaires sera intégré à la note de rentrée dès l'année prochaine. Il sera transmis cette année via les cahiers de liaison après les congés d'automne.

- Communication Ecole/ Famille cahier de liaison:

-La communication école/famille se fait essentiellement via le cahier de liaison. Nous rappelons que les parents doivent viser ce cahier tous les soirs afin de montrer qu'ils ont pris connaissance des notes transmises.

-Nous rappelons également de la communication école/famille doit se faire avec sérénité. Une communication fondée sur le respect et la confiance mutuelle est primordiale. Les enseignantes se tiennent à la disposition des familles pour échanger sur une éventuelle problématique. Nous rappelons également que les enseignantes ont également des obligations familiales ou professionnelles qui ne permettent pas toujours de positionner un rendez-vous dès le lendemain. Toutes les situations sont traitées dans tous les cas, en privilégiant les situations d'urgence.

Madame Gondart souhaite savoir s'il est possible d'optimiser l'utilisation du cahier de liaison sur les 3 années de l'école maternelle ou de réduire le nombre de pages afin de limiter l'impact écologique.

Pour l'équipe enseignante, l'utilisation sur les 3 années ne semble pas possible mais le nombre de pages du cahier de liaison sera revu à la baisse effectivement.

- Utilisation du site internet :

Les parents d'élèves souhaitent savoir si une utilisation plus régulière du site internet peut se faire, notamment pour pouvoir suivre le travail fait dans les classes. En effet, les parents ne rentrent plus dans l'école et les enfants ne communiquent pas beaucoup sur ce qui se passe en classe.

Madame Valentin informe les parents des points suivants :

-L'école dispose d'un site internet que les parents peuvent consulter. Des informations importantes y figurent, notamment pour les aspects administratifs.

-L'utilisation d'internet pose le problème du droit à l'image qui est particulièrement contraignant. Quelques familles refusent l'utilisation de l'image de leur enfant sur le site.

-L'utilisation de ce mode de communication est laissée à l'appréciation de chaque enseignante en fonction de ses besoins. Les besoins de chaque classe évoluant dans le temps en fonction des projets, chaque enseignante reviendra vers les parents de ses élèves pour spécifier les modes d'utilisation de cet outil.

Enfin, nous souhaitons rappeler que le classeur est le reflet essentiel de la vie de classe. Il est consultable à chaque période de vacances par les familles. Nous invitons les familles à le regarder avec leur enfant sur ce temps propice aux échanges. C'est par ailleurs un excellent exercice de langage au sein des familles.

C – Volet pédagogique

1. La rentrée 2021 (équipe enseignante, effectifs)

CLASSE	ENSEIGNANTES	ATSEM
PS- 23	Mme VALENTIN Véronique (directrice, déchargée le lundi) Mme PHILIPPE Clara	Marylène/ Evelyne
PS-MS 22 (9 PS-13MS)	Mme MEZERETTE Isabelle	Marilyn et Malwina
GS 24	Mme GUIDICELLI Audrey	Cécile/Audrey
GS 25	Mme DENIS Agnès	Cathy V et Nathalie
MS 24	Mme LOUCHART Aline	Sandrine/Yvette

2. Retour sur les modalités pratiques mises en œuvre pour cette rentrée scolaire sur fond de crise sanitaire et conséquences

- Le protocole sanitaire de reprise pour la rentrée de septembre a été mis à disposition des familles. Il est sur le site de l'école maternelle.
- Nous sommes actuellement en Niveau 1 vert depuis le 8 octobre.
- Cette année, nous avons sollicité l'avis éclairé des médecins de la cellule santé du rectorat par rapport aux récréations de l'après-midi pour les MS. En effet, la cohorte de MS est divisée en 2 classes : PS/MS et MS. Dans le cadre du protocole sanitaire de début d'année, ces deux classes ne se croisent pas. Les médecins de la cellule santé ont validé le fait que la cohorte de MS se retrouve sur un temps de récréation à l'extérieur afin de permettre aux enfants de jouer ensemble. Ainsi, les MS sont réunis à la récréation de l'après-midi depuis le mardi 14 septembre 2021.

Un allègement pourrait encore se faire après les vacances si la situation sanitaire reste dans la même dynamique. Le conseil des maîtres pourrait proposer un retour à la normale des récréations notamment.

• Nous vous rappelons le rôle essentiel des parents dans la lutte contre la propagation de la Covid
Les parents jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

• Par ailleurs, des informations peuvent être transmises de manière urgente. Cela a été le cas, le lundi 6 septembre puisqu'il a fallu organiser la fermeture de la classe 3 suite au signalement d'un cas positif. Les parents ont été contactés par mail et par voie téléphonique. Ce qui a permis aux familles de s'organiser au mieux malgré ce délai très court.

- Nous vous rappelons l'importance de la transmission d'une adresse mail valide.

• Sur le plan relationnel, lors des entrées ou sorties d'élèves, la priorité est donnée à la sécurité des élèves sur ces temps de transition. Aussi, c'est un temps durant lequel l'enseignante est peu disponible pour les parents. Néanmoins, un entretien est encore tout à fait possible. Il se fera sur demande écrite via le cahier de liaison et dans le respect des mesures sanitaires en vigueur (désinfection, lavage des mains, distanciation et port du masque).

Impact sur les enfants du protocole sanitaire :

- Pas de problème lors des entrées et des sorties des élèves. Pour les classes de PS et PS/MS, les enseignantes sont sous le préau et vont chercher les enfants qui ont encore des difficultés dans la séparation.
- Bonne intégration des règles de distanciation
- Respect des zones de récréation
- Respect des gestes barrière
- A priori, pas de « traumatisme » en lien avec la mise en place de ce protocole. Récréation plus sereine en PS et PS/MS qui ne se retrouvent pas avec les GS qui peuvent parfois être impressionnants.

Fonctionnement du RASED

- Cette année, une psychologue scolaire remplace monsieur Martineau. Elle peut être sollicitée par les enseignantes en cas de difficultés scolaires (apprentissages, statut d'élèves, rôle de l'école...). Les parents peuvent également solliciter madame Knouia si besoin. Ses coordonnées sont sur le site de l'école en cas de nécessité

3. Projection rentrée 2022

- L'état civil m'informe de 38 naissances enregistrées sur Buzet en 2019, et donc 38 enfants rentrant en PS potentiellement.
- 49 GS vont quitter l'école à la rentrée 2022.
- Nous serions donc à ce jour à un effectif de 106 élèves. On note une baisse des effectifs qui, si elle se confirme, entrainera une fermeture de classe à la rentrée 2022.

- Monsieur le Maire fait part de projets de construction sur la commune avec une livraison fin d'année 2021, début 2022. Monsieur Joviado n'est donc pas inquiet quant aux effectifs pour la rentrée prochaine.

Madame Valentin doit faire part de données chiffrées en réponse à des demandes d'effectifs, elle sollicite les membres du conseil pour continuer à aider au recensement des enfants de maternelle. Madame Valentin a d'ores et déjà sollicité les services de mairie et le RAM afin d'avoir une première vision. Une demande d'effectifs est prévue pour le 12 novembre, date limite.

Madame Valentin sollicite la mairie pour qu'une communication via le journal local par exemple soit faite. L'association de parents d'élèves, ABC, aidera également afin d'avoir une vision plus fine des effectifs 2022.

- Dossiers d'inscription à l'école maternelle pour la rentrée 2022.

Avec le même objectif d'être au plus juste par rapport aux effectifs de la rentrée N+1, madame Valentin demande à ce que les inscriptions à l'école maternelle soient faites plus tôt. L'année dernière, les dossiers complétés sont arrivés mi-juin. Or madame Valentin est en charge de la saisie informatique sur Onde, il est également plus difficile d'organiser la préparation à la rentrée en PS pour les niveaux parents. Enfin, en maternelle, il y a bien souvent confusion entre les dossiers d'inscription et les dossiers de réinscription périscolaires.

Madame Valentin souhaiterait donc que les inscriptions à l'école maternelle soient réalisées en février/mars.

Monsieur Higounet, coordonnateur, fera le nécessaire pour que les dossiers d'inscriptions soient mis à disposition plus tôt dans l'année. Malgré tout, il ne peut garantir que les familles y répondent en respectant le calendrier.

4. Projet d'école : « favoriser le bien être à l'école maternelle pour mieux construire ses apprentissages »

Le projet d'école, du fait de la situation sanitaire ne sera pas réécrit cette année.

- Projet « la grande lessive »
 - Classes concernées : Toutes les classes de l'école
 - Dans le cadre de l'opération La Grande Lessive, installation artistique éphémère mondiale, les classes concernées ont travaillé sur le thème « Tous des oiseaux »
 - Exposition le jeudi 14 octobre
- Projet « Mets tes baskets et bats la maladie »
 - Lutte contre les leucodystrophies
 - Les enfants prêtent symboliquement leurs jambes aux enfants en fauteuil
 - Communication aux enfants : message de l'astronaute, monsieur Chervet, chanson « Mets tes baskets »
 - Article sur le site à venir pour un retour aux familles de l'investissement des enfants.
- Projet Cinéfol :
 - Première sortie le 12 novembre
 - Besoin en accompagnateurs qui devront signer la chartre accompagnateur
 - Sortie financée par coopérative
- Reprise bibliothèque
 - Sortie mensuelle pour les élèves de MS et GS

D - Manifestations autour de l'école

Manifestations ABC : adaptation à la crise sanitaire actuelle

- Vente de nichoirs : retour le 12 novembre
- Vente de sapins en cours, retour le 3 décembre
- Loto annuel le 12 décembre
- Une réflexion est en cours pour le gouter de Noël pour le respect du protocole.
- Vide ta chambre le 13 février
- Foire annuelle les 25, 26 mars
- ABC souhaite offrir des gobelets.

L'équipe enseignante remercie l'ABC pour son investissement pour les enfants

Manifestation école 1^{er} trimestre à venir

• Festivités de Noël : Titus et Zinzin à la salle Ribatel et gouter de Noël. Des informations seront transmises ultérieurement.

- Sortie cinéma le 12 novembre

Toutes les questions à l'ordre du jour ayant été traitées, madame Valentin remercie les membres du conseil d'école. Le conseil s'achève à 20h15.

La directrice
V.Valentin

La secrétaire de séance
A.Denis